MASTER DE MUSICOLOGIE

PARCOURS « MUSIQUE : RECHERCHE ET PRATIQUES D'ENSEMBLE »

(MRPE)

UNIVERSITÉS DE POITIERS ET TOURS

ABBAYE-AUX-DAMES DE SAINTES

PÔLE ALIÉNOR DE POITIERS

2022-2023

Département de musicologie
Pavillon Universitaire Musique et Danse ou PUMD (Bât. E08)
15, rue Guillaume VII le troubadour – TSA 81118
86073 Poitiers Cedex 9
Accueil : Anita Boulay (05 49 45 52 05) – anita.boulay@univ-poitiers.fr
Secrétariat : Pascale Bianor (05 49 45 47 56) – pascale.bianor@univ-poitiers.fr

UFR Sciences Humaines et arts, dit « Hôtel Fumé » : scolarité, salles informatiques, salle Guillemet, Bibliothèque Universitaire Michel Foucault (ou BUSHA)
UFR Sciences Humaines et Arts (Bât. E15)
8, rue René Descartes – TSA 81118
86073 Poitiers Cedex 9
Accueil : 05 49 45 45 45

Responsable de la mention de Master : Thierry Favier - thierry.favier@univ-poitiers.fr
Responsable du parcours MRPE : Isabelle His - isabelle.his@univ-poitiers.fr

Table des matières

1. Diplôme et domaines d'études 3
2. Modalités d'accès au concours 3
3. Informations pratiques 3
4. Règlement des études 4
5. Mémoire d'étape de Master 1 et mémoire de Master 2 5
6. Équipe pédagogique 7
7. Descriptif des enseignements 8
A. Présentation synthétique de la maquette 8
B. Contenu détaillé des enseignements 9
Master 1 – Semestre 1 9
Master 1 – Semestre 2 11
Master 2 – Semestre 3 14
Master 2 – Semestre 4 17

1. Diplôme et domaines d'études

Le master « Musique : Recherches et Pratiques d'ensemble », proposé par les universités de Poitiers et de Tours en partenariat avec l'Abbaye aux Dames de Saintes et le Pôle Aliénor s'adresse aux étudiants désireux d'associer un parcours de musicien interprète de haut niveau à un travail de recherche. Il mutualise deux unités d'enseignement (UE) sur trois avec un autre parcours de master « Musiques et Sciences humaines ». Ces deux parcours forment la mention Musicologie portée par l'Université de Poitiers.

Cette formation aboutit à un Master universitaire délivré par l'Université de Poitiers et l'Université de Tours :

- Diplôme : MASTER
- Domaine : Sciences humaines et sociales
- Mention : Musicologie
- Spécialité : Musique : Recherche et pratiques d'ensemble
- Durée de référence : 4 semestres / 120 ECTS

2. Modalités d'accès au concours

La formation s'adresse aux instrumentistes et chanteurs remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSPM) et d'une Licence de musique et/ou musicologie
- Être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- Être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie

3. Informations pratiques

Coordination pédagogique

Université de Poitiers :

- Thierry Favier (Responsable mention Musicologie) - thierry.favier@univ-poitiers.fr
- Isabelle His (Responsable du parcours MRPE) - isabelle.his@univ-poitiers.fr

Université de Tours :

- Jérôme Rossi (Responsable du parcours MSH) - jerome.rossi@univ-tours.fr

Abbaye-aux-Dames de Saintes :

- Catherine Puig (Directrice pédagogique du Jeune Orchestre de l'Abbaye) – puig@abbayeauxdames.org
- Cécile Chemin (Chargée de production du JOA/Master) chemin@abbayeauxdames.org

Pôle Aliénor de Poitiers :

- Claire Michon (Responsable formation Master) – c.michon@polealienor.eu

Contact Université de Poitiers

Département de musicologie
Pavillon Universitaire Musique et Danse (Bât. E08)
15, rue Guillaume VII le troubadour – TSA 81118
86073 Poitiers Cedex 9
Accueil : Anita Boulay (05 49 45 52 05) – anita.boulay@univ-poitiers.fr
Secrétariat : Pascale Bianor (05 49 45 47 56) – pascale.bianor@univ-poitiers.fr

Contact Université de Tours
Département de musicologie
5 rue François Clouet
37000 Tours
Secrétariat : Nicole Isoard : 02 47 36 77 33 : nicole.isoard@univ-tours.fr

Plans d'accès :

- Poitiers (centre ville) :
www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2018/12/plan-poitiers-cv.pdf
- Tours : https://ash.univ-tours.fr/ (rubrique « Infos pratiques »)

4. Règlement des études

Étalement d'une année sur deux ans

L'étudiant a la possibilité d'étaler sur deux ans l'année de M1 ou de M2, ce qui suppose le paiement intégral de deux inscriptions consécutives. Les responsables pédagogiques établissent alors avant le début de la formation, en concertation avec l'étudiant, un plan de répartition des différentes unités d'enseignements, que l'étudiant s'engage à respecter et qui vaut contrat d'études.

Accès direct en M2

Une demande de validation ou d'accès direct en seconde année de Master (M2) est possible si l'étudiant a déjà obtenu un autre diplôme de Master. Une commission formée de représentants des deux Universités étudie alors le dossier de l'étudiant : CV, lettre explicative, relevés de notes des diplômes (Master ou *Bachelor*), mémoire de recherche déjà rédigé. Si la demande d'accès direct en M2 est acceptée, il est conseillé a priori (sauf exception) d'étaler alors les enseignements sur deux ans.

Langue des cours

Les cours universitaires sont principalement donnés en français ; certains séminaires ou conférences peuvent être en anglais.
Les partenaires du parcours MRPE étant internationaux, il est admis que l'accès des étudiants y soit possible sans le niveau de français habituellement requis (B2). La réussite aux évaluations implique cependant que l'étudiant fasse le nécessaire pour atteindre le plus rapidement possible le niveau B2.

Cours de langues

La maîtrise d'une langue étrangère est obligatoire pour l'obtention du diplôme. L'étudiant MRPE devra fournir **avant la fin du M1** un certificat de niveau B2 dans une langue autre que sa langue maternelle; un certificat en français est donc admis pour les étudiants étrangers. Pour l'anglais, il est possible de passer un test d'évaluation en début de semestre pour obtenir une dispense.

Langue de rédaction des travaux et du mémoire

La langue de rédaction des travaux et du mémoire est le français (exceptionnellement l'anglais pour le mémoire) ; la soutenance se fait en français.
Les étudiants qui souhaitent rendre des travaux partiellement ou entièrement en anglais doivent prendre contact avec l'enseignant concerné pour autorisation.

Autorisations et gestion des absences

Elles doivent impérativement être justifiées avant le jour du cours ou séminaire (certificat médical, contrat de travail).
Toute correspondance à ce sujet, à laquelle seront jointes les pièces justificatives (contrat de travail ou certificat médical) doit être adressée à :

pascale.bianor@univ-poitiers.fr avec copie à isabelle.his@univ-poitiers.fr

Les étudiants qui ne sont pas sûrs, malgré les choix possibles, de pouvoir suivre le nombre de séminaires demandés sont incités à prévoir d'effectuer en deux ans leur année de formation.

Jury d'évaluation semestrielle

À la fin de chaque semestre, un jury réunissant les responsables pédagogiques du domaine d'études (représentant l'Université, l'Abbaye aux Dames et le Pôle Aliénor) statue sur les validations des différentes unités d'enseignement de chaque étudiant. Les résultats sont communiqués à l'issue du jury par les services de l'Université. Un semestre est validé si la moyenne des notes de chaque UE auxquelles sont attribués des coefficients est supérieure à 10. Cette règle de compensation s'applique à l'ensemble des UE du semestre, qu'elles soient évaluées par l'Abbaye aux Dames, le Pôle Aliénor ou par l'Université.

5. Mémoire d'étape de Master 1 et mémoire de Master 2

Le mémoire de master est soutenu en fin de seconde année (M2).
Il fait l'objet en fin de M1 d'un mémoire d'étape de 30 pages minimum (hors Annexes), évalué dans le cadre de l'UE1 du second semestre (note de production écrite).
La possibilité de rédiger deux mémoires successifs, en M1 puis en M2, est offerte à titre dérogatoire et fait l'objet d'une demande écrite auprès du responsable de parcours et du tuteur.

Mémoire d'étape de Master 1

Le mémoire d'étape de M1 devra comporter 30 pages minimum (hors annexes).
Son contenu sera le suivant :

1. Titre prévisionnel
2. Introduction (exposé de la problématique avec état de la littérature)
3. Plan prévisionnel
4. Corps du mémoire. A choisir parmi trois possibilités, en accord avec le tuteur :
   a/ Un chapitre rédigé
   b/ Le plan détaillé comprenant des éléments rédigés.
   c/ Une édition critique (dans le cas d'un travail à partir d'une source musicale sans édition moderne)
5. Bibliographie (avec les sources primaires et secondaires. Si le sujet s'y prête, elle pourra être organisée par thèmes)
6. Annexe(s) (catalogue, iconographie, transcription de sources, enregistrements, etc.. : facultatif en fonction des sujets)

Mémoire de M2 et protocole de soutenance

Nature du mémoire

Il s'agit d'un mémoire de recherche qui traite d'un sujet original, défini en collaboration avec le directeur de mémoire. Le mémoire comporte au moins 70 pages auxquelles peuvent s'ajouter une partie ou un volume d'Annexes (documents complémentaires, tableaux, fac-similés, illustrations, etc.).

Lieu de la soutenance
La soutenance se déroule dans la ville de l'étudiant (pas de prise en charge des déplacements pour les soutenances) : soit les enseignants de chaque université peuvent être présents, soit il est nécessaire d'utiliser la visioconférence pour le ou les membres du jury qui ne peuvent se déplacer. Contacter pour la mise en place d'une visioconférence :

- Gilles Ory : gilles.ory@univ-tours.fr
- Jean-Baptiste Delage : jean.baptiste.delage@univ-poitiers.fr

Durée de la soutenance
Le format recommandé pour la soutenance est de 45 min :

- 15 min d'exposé de l'étudiant
- 30 min de commentaires et questions du jury

Notes
La note transmise par le jury à l'administration représente la moyenne entre :

- La note de mémoire (coeff. 2)
- Et celle de soutenance (coeff. 1).

Exemplaires du mémoire
Les étudiants doivent fournir un exemplaire de leur mémoire à chaque membre du jury. Il leur sera demandé 2 exemplaires corrigés pour les bibliothèques de Tours et Poitiers dans la semaine qui suit la soutenance.
Le jury fournira donc au candidat un document ou des consignes précises concernant les corrections à apporter au mémoire qu'il juge indispensables avant ce dépôt.

!!! Mise en garde importante sur le plagiat !!!
L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à internet.
L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.
Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :
1° L'avertissement ;
2° Le blâme ;
3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

6. Équipe pédagogique

Universités de Poitiers et de Tours

Enseignants-chercheurs				
Nom Prénom	Statut	Établissement	Équipe de rattachement	Adresses mail
Aubigny Benoît	MCF-HDR	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	benoit.aubigny@univ-poitiers.fr
Auzolle Cécile	MCF-HDR	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	cecile.auzolle@univ-poitiers.fr
Bachir-Loopuyt Talia	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	talia.bachir-loopuyt@univ-tours.fr
Belly Marlène	MCF	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	marlene.belly@univ-poitiers.fr
Benhaïm Sarah	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	sarah.benhaim@univ-tours.fr
Bernard de Raymond Louise	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	louise.deraymond@univ-tours.fr
Canguilhem Philippe	PR	Université de Tours	CESR (UMR 7323)	philippe.canguilhem@univ-tours.fr
Cotro Vincent	PR	Université de Tours	ICD (EA 6297)	vincent.cotro@univ-tours.fr
Colson Geoffroy	ATER	Université de Tours	ICD (EA 6297)	geoffroy.colson@univ-tours.fr
Cullin Olivier	PR	Université de Tours	ICD (EA 6297)	cullin@univ-tours.fr
Fandeur Lionel	BIATSS	Université de Tours	DPN	fandeur@univ-tours.fr
Favier Thierry	PR	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	thierry.favier@univ-poitiers.fr
Fiala David	MCF	Université de Tours	CESR (UMR 7323)	david.fiala@univ-tours.fr
His Isabelle	PR	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	isabelle.his@univ-poitiers.fr
Rossi Jérôme	PR	Université de Tours	ICD (EA 6297)	jerome.rossi@univ-tours.fr
Saulnier Daniel	IE-HDR	CNRS	CESR (UMR 7323)	daniel.saulnier@univ-tours.fr
Vermaelen Denis	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	denis.vermaelen@univ-tours.fr

Les biographies et listes de travaux des enseignants-chercheurs susceptibles de diriger des travaux (MCF et PR) sont disponibles sur les sites des universités et des centres de recherche :

icd.univ-tours.fr (Interactions Culturelles et Discursives)

cesr.cnrs.fr (Centre d'Études Supérieures de la Renaissance)

criham.labo.univ-poitiers.fr(Centre de recherches Interdisciplinaires en Histoire, Art et Musicologie)

7. DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTSA. Présentation synthétique de la maquette

MASTER 1 – MRPE							
SEMESTRE 1		**ECTS**	**COEFF**	**SEMESTRE 2**		**ECTS**	**COEFF**
UE 1 – Enseignements disciplinaires		**12**	**3**	**UE 1 – Enseignements disciplinaires**		**9**	**3**
	Concepts et outils (18h)		50 %		Concepts et outils (18h)		30 %
	Séminaire « La performance musicale » (18h)		50 %		Écriture scientifique (12h)		70 %
					Encadrement du mémoire (1h)		
					Journée de présentation des mémoires (6h)		
					Suivi de manifestations scientifiques (6h)		
UE 2 – Compétences auxiliaires		**3**	1	**UE 2 – Compétences auxiliaires**		**6**	**2**
	Langue vivante (18h)		100 %		Langue vivante (18h)		50 %
					Compétences numériques (12h)		50 %
					Journée des professionnels (6h)		
UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation		**15**	4	**UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation**		**15**	**5**
	Pratique instrumentale (24h)		30 %		Pratique instrumentale (12h)		15 %
	Musique de chambre (20h)		30 %		Musique de chambre (20h)		20 %
	Production et diffusion artistique (42h)		40 %		Récital solo et ensembles		25 %
					Production et diffusion artistique (40h)		25 %
					Étude des traités (18h)		15 %

		MASTER 2– MRPE		

SEMESTRE 3		ECTS	COEFF	SEMESTRE 4		ECTS	COEFF
UE 1 – Enseignements disciplinaires		**9**	**3**	**UE 1 – Enseignements disciplinaires - Mémoire**		**12**	**3**
	Sources de la performance musicale (12 h)		60 %		Sources de la performance musicale (12 h)		30 %
	Usages de l'analyse (18h)		40 %		Journée de présentation des mémoires de recherche (6h)		
	Encadrement de mémoires (1h)				Soutenance du mémoire de recherche		70 %
UE 2 – Compétences auxiliaires		**6**	**2**	**UE 2 – Professionnalisation**		**6**	
	Readings in musicology (12h)		50 %		Stage ou validation expérience professionnelle		
	Compétences numériques (12h)		50 %				
UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation		**15**	**5**	**UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation**		**12**	**2**
	Pratique instrumentale (12h)		20 %		Pratique instrumentale (12h)		15 %
	Musique de chambre (20h)		30 %		Musique de chambre (20h)		15 %
	Production et diffusion artistique (42h)		35 %		Récital solo et ensembles		30 %
	Organologie (24h)		15 %		Production et diffusion artistique (42h)		40 %

B. Contenu détaillé des enseignements

MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE1 – Enseignements disciplinaires

Concepts et Outils (18h)

Enseignants : Thierry Favier (Concepts) et Isabelle His (Outils)
Le séminaire propose essentiellement une réflexion sur les définitions, les approches et les enjeux de la musicologie contemporaine. Six séances seront consacrées à une série de concepts communs aux sciences humaines qui sont couramment mobilisés dans le champ musicologique. Dans la perspective du mémoire, trois séances méthodologiques permettront de commencer une recherche individuelle (ressources de la musicologie, recherches bibliographiques). Elles seront complétées par une visite au Département Musique de la Bibliothèque Nationale de France (Paris), le 8 novembre 2022.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et les tendances de la musicologie contemporaine
- Maîtriser des notions clés des sciences humaines et les modalités de leur application dans le discours musicologique
- Mieux situer ses propres interrogations dans le champ de la musicologie
- Initier la recherche sur des bases méthodologiques solides

Séminaire « La performance musicale » (18h) - Atelier BnF (6h)

Enseignant référent : Thierry Favier

Évaluation : une production écrite

Ce séminaire est consacré aux différents aspects de la performance musicale envisagée dans des contextes très divers. Il est organisé en huit séances indépendantes. Les étudiants doivent en suivre six dont quatre, "Enjeux de la performance", "Ecritures et oralité", PM2 (XVe-XVIIe siècles) et PM3 (XVIIIe-XIXe siècles) sont obligatoires. Les autres abordent des aspects plus spécifiques de la performance musicale dans différents champs de la création musicale :

Séances obligatoires :

Séance de Thierry Favier : “Enjeux de la performance" (obligatoire)

Cette séance introductive s’attachera à comprendre les enjeux de l’étude de la performance musicale en la replaçant dans le contexte de l’apparition des *performance studies* dans les années 1980. Il évoquera les principaux théoriciens de l’étude de la performance musicale (Nicholas Cook, Richard Taruskin, Christopher Small, etc..) et l’impact de leurs travaux sur notre compréhension de la signification de l’œuvre. Un des objectifs sera de monter comment les processus de négociation entre les interprètes, d’une part, et entre les interprètes et le public, d’autre part, participe à la construction de cette signification.

Séance d’Olivier Cullin : “ Écritures de l’oralité ” (obligatoire)

Dans cette séance, on étudiera en premier lieu la relation duelle et antagoniste, la plus attendue aussi, qui lie les deux termes du sujet : répertoire « savant »/ répertoire de « tradition orale ». On s’interrogera ensuite sur le pluriel porté au terme « écriture » puis on analysera la relation inhérente qui lie, en fait, les deux en exprimant la complexité du musical : un geste, une interprétation *toujours* oral(e) / une trace *plus ou moins* déterminée par l’écriture.

Séances au choix : deux parmi PM1, PM4, PM5, PM6

PM1 : Séance d’Olivier Cullin (Moyen Âge)

Cette séance sera consacrée à une étude de cas autour du répertoire médiéval : un premier exemple monodique et le second polyphonique. Y seront expliquées les conditions de la performance musicale par rapport à un document musical historiquement distancié et comment l’interprétation relève d’une histoire du goût, des modes, des connaissances plus ou moins fiables de la musicologie, des considérations sociologiques et politiques pour créer un imaginaire qui rend acceptable la performance elle-même.

PM2 obligatoire : Séance d’Isabelle His (XVe-XVIIe siècles)

Cette séance concernera la période de la Renaissance, qui connaît le passage des sources musicales manuscrites aux premiers imprimés. Elle étudiera les différentes contraintes et situations qui accompagnent ces différents supports jusqu'au XVIIe siècle, et leur lien avec la performance hier et aujourd'hui.

PM 3 obligatoire : Séance de Thierry Favier (XVIIIe-XIXe siècles)

Cette séance mettra en regard différents types de sources musicales élaborées au XVIIIe et XIXe siècles. Une étude croisée des contextes dans lesquels ces sources étaient élaborées et des fonctions qui leur étaient assignées permettra de mettre en évidence les liens étroits entre les différentes formes qu'elles revêtent et les usages qui en étaient faits. L'accent sera mis particulièrement sur l'apport que constitue une telle approche critique de la partition dans le domaine de l'interprétation.

PM 4 : Séance de Vincent Cotro (jazz)

On s'intéressera d'abord au statut de l'écriture et de la « partition » dans une pratique musicale qui accorde une place centrale à la performance et à l'improvisation. Plusieurs textes théoriques (Gérard Genette, Laurent Cugny) éclaireront les notions d'œuvre et de composition dans les musiques apparentées au "jazz". Comment et pourquoi les musiciens recourent-ils à l'écriture, sous quelles formes et selon quels usages se présentent et s'utilisent des partitions ? Un grand nombre d'exemples seront présentés et analysés depuis la *lead sheet* jusqu'à l'arrangement traditionnel, éclairés par des enregistrements permettant d'en révéler les virtualités. Trois études de cas illustreront enfin diverses pratiques contemporaines de la partition en jazz (Guillaume de Chassy, Sébastien Boisseau, Cédric Piromalli).

PM 5 : Geoffroy Colson (ethnomusicologie)

En Océanie, les performances culturelles dans les festivals, les compétitions locales et l'industrie touristique constituent une arène clé dans laquelle les iliens du Pacifique s'engagent dans leur propre représentation. Il s'agira ici d'examiner ces performances à la fois en tant que contexte et recontextualisation culturelle, ainsi qu'engagement des communautés dans des échanges performatifs compétitifs.

PM 6 : Benoît Aubigny (XXe-XXIe siècles)

Objectif :

- maîtriser les concepts et les catégories d'une analyse critique de la performance musicale.

Visite et atelier à la Bibliothèque nationale de France à Paris (Département de la musique, Site Richelieu) le 8 novembre 2022.

UE2 – Compétences auxiliaires

Langue vivante (18h) - Voir *infra* page 5 les précisions concernant les langues

Améliorer son expression écrite et orale en langue étrangère. Maîtriser le vocabulaire spécifique de la discipline dans une langue étrangère.

UE3 (MRPE) – Formation de l'interprète et professionnalisation

Cette UE3 est prise en charge par l'Abbaye-aux-Dames de Saintes ou par le Pôle Aliénor de Poitiers.

Pratique instrumentale (24h)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Important : il revient à chaque étudiant de l'Abbaye d'organiser ses cours d'instruments avec le ou les (maximum 2) professeurs de cours d'instrument qui lui ont été attribués en début d'année, par la direction pédagogique. Il est également de la responsabilité de l'étudiant de compléter et faire signer la fiche de suivi par son ou ses professeurs avant la fin de chaque semestre.

Musique de chambre (20h)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Pour les étudiants de l'Abbaye aux dames, une formation à la médiation culturelle est intégrée à cette session de musique de chambre.

Pôle Aliénor : contenu, planning et évaluation spécifiques

Production et diffusion artistique (42h ; 7 ECTS)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Abbaye-aux-Dames : voir le Livret d'accueil de l'Abbaye

Pôle Aliénor :

- Projet de réalisation artistique : conception et réalisation d'un projet (concert ou spectacle) à destination de publics divers.
- Early Music Lab : séminaires thématiques alliant recherche et pratique
- Sessions de concerts du département de musique ancienne

En sus de ces éléments, des contenus complémentaires sont définis en concertation avec l'étudiant en fonction de son projet, de son esthétique dominante, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (rhétorique musicale, ornementation/improvisation, modes/solmisation/contrepoint, basse continue, accords et tempéraments, masterclasses, etc. …)

MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE1 – Enseignements disciplinaires

Séminaire « Concepts et Outils » (18h)
Modalités de suivi : mixte
Enseignants : Isabelle His, Marlène Belly

Cet enseignement s'attache à répondre aux besoins des étudiants dans la poursuite de leurs recherches et les débuts de la rédaction de leur mémoire d'étape. Il accompagne la

constitution d'une bibliographie et la recherche de sources de différents types. La réalisation d'un entretien en lien avec le sujet du mémoire permet de sensibiliser à l'intérêt du croisement de différentes sources et à l'analyse de discours.
Objectifs :

- Poursuivre la recherche de sources primaires et secondaires
- Constituer une bibliographie
- S'initier à la conduite et l'analyse d'un entretien.

Écriture scientifique (12h)

Enseignante : Louise Bernard de Raymond

Ce séminaire forme les étudiants aux particularités et aux normes de l'écrit scientifique, en vue de la rédaction du mémoire d'étape. Les questions du lexique, du niveau de langue, de la structuration du discours (hiérarchie des titres, utilisation du paragraphe), de l'argumentation, du statut de l'exemple et de la citation, etc. seront traitées à partir des travaux des étudiants.
Objectifs :

- Améliorer ses capacités rédactionnelles
- S'initier à l'écriture scientifique

Encadrement du mémoire (1h)

Journée de présentation des mémoires (6h)

Cette journée propose aux étudiants de présenter oralement l'avancée de leur recherche et de faire part de leur questionnement et de leurs difficultés. C'est un moment privilégié d'échanges entre étudiants et enseignants. Les échanges accorderont une place essentielle aux problématiques communes et aux enjeux propres à la discipline.
Objectifs :

- Exposer oralement son sujet de recherche
- Maîtriser la prise de parole en groupe
- Apprendre à se situer dans le champ de la discipline et à établir des connexions entre différents sujets de recherche

Suivi de manifestations scientifiques (6h)

Les étudiants doivent suivre une série de manifestations scientifiques. Ils sont invités à assister aux manifestations organisées par les laboratoires des universités de Tours et Poitiers mais peuvent également choisir d'autres manifestations, particulièrement si elles sont en rapport direct avec leur sujet de recherche. Il leur faut alors en informer le responsable du master et produire une attestation de l'organisateur de la manifestation (*quitus* présence, papier ou mail), à transmettre à Isabelle His.

Il est également possible de suivre deux journées dès le S1 pour valider le suivi du S2.
Objectifs :

- Découvrir différents domaines de la recherche en musicologie
- S'initier aux pratiques professionnelles du monde académique
- Apprendre à s'informer sur les manifestations scientifiques

UE2 – Compétences auxiliaires

Langue vivante (18h)

Approfondissement de l'enseignement en langue vivante adapté à la discipline.
Objectifs :

- Maîtriser le vocabulaire spécifique de la discipline dans une langue étrangère
- Être capable de comprendre un texte spécialisé en langue étrangère et d'en résumer les principales lignes dans la même langue.

Compétences numériques (12h)

Enseignant : Lionel Fandeur et Louise Bernard de Raymond

Ce module propose une formation aux outils numériques de bureautique. Le cours est divisé en deux parties : une partie sur la formation numérique (6h), une autre d'application (6h), qui se fait en suivi individualisé sur plate-forme.
Objectif :

- Maîtriser les fonctions avancées des outils de production de document

Journées des professionnels (6h)

Cet enseignement prend la forme d'une journée organisée avec des intervenants de différents secteurs (éducation musicale, métiers de la documentation, programmation, action territoriale).
Objectifs :

- Découvrir les enjeux actuels de divers secteurs
- Rencontrer des professionnels et développer des contacts en vue de stage
- Amener les étudiants à préciser leur projet professionnel

UE3 (MRPE) – Formation de l'interprète et professionnalisation

Cette UE3 est prise en charge par l'Abbaye-aux-Dames de Saintes ou par le Pôle Aliénor de Poitiers.

Pratique instrumentale (12h)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Important : il revient à chaque étudiant de l'Abbaye d'organiser ses cours d'instruments avec le ou les (maximum 2) professeurs de cours d'instrument qui lui ont été attribués en début d'année, par la direction pédagogique. Il est également de la responsabilité de l'étudiant de compléter et faire signer la fiche de suivi par son ou ses professeurs avant la fin de chaque semestre.

Musique de chambre (20h)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Récital solo et ensembles
Evaluation (Abbaye) :

- Session unique – évaluation des pratiques artistiques à travers un récital dont le répertoire sera partiellement imposé.

Évaluation (Pôle Aliénor) :

- Session unique – évaluation des pratiques artistiques à travers un récital dont le répertoire est libre.

Evaluation Abbaye-aux-Dames : voir avec l'Abbaye

Production et diffusion artistique (40h)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Abbaye-aux-Dames : voir le Livret d'accueil de l'Abbaye

Pôle Aliénor. Contenus dans la continuité du semestre 1

Étude des traités (18h)
Evaluation :

- Première session : 1 oral et 1 écrit
- Seconde session : 1 écrit

Ce séminaire s'attachera à la lecture approfondie des principaux traités musicaux (rhétorique, écrits théoriques, méthodes instrumentales) de la période baroque, et d'en dégager les enjeux fondamentaux afin d'approfondir les connaissances théoriques et amener à de véritables mises en pratique dans l'exécution instrumentale

Session à la bibliothèque François Lang (Royaumont), à la bibliothèque nationale de France, le cas échéant au Centre de musique baroque de Versailles.

UE1 – Enseignements disciplinaires

Sources de la performance musicale (12h)

3 séances de 4h à choisir sur les 5 proposées

Enseignant référent : Jérôme Rossi

Ce séminaire est organisé en séances autonomes qui proposent chacune une réflexion sur une problématique liée à la performance musicale à partir de sources très diverses (sources musicales, iconographiques, sources audio et audio-visuelles, etc.). L'étudiant choisit trois séances parmi les cinq proposées.

1/5 Isabelle His « Le renouveau de la musique ancienne en France, 1950-1980 »

Lorsqu'en 1964 paraît le livre du claveciniste Antoine Geoffroy-Dechaume *Les « secrets » de la musique ancienne*, la France n'est pas tout-à-fait prête à recevoir des leçons d'interprétation. À partir de différentes sources (presse, émission de radio, programmes de concerts de la Société de Musique d'Autrefois...), ce séminaire tentera de faire un état de la situation spécifique du pays, en matière de « musique ancienne », avant les fastes années Lang-Mitterrand.

2/5 Jérôme Rossi "La musique de film symphonique au concert"

Jouée d'après la partition (régime graphique) et enregistrée (régime phonographique), la musique de film symphonique est ensuite mélangée (mixage) aux éléments de la bande-son pour accompagner l'image (régime cinématographique). Depuis les années 1980 - le phénomène s'est considérablement accéléré ces dernières années -, les entrepreneurs de spectacle se sont aperçus que certaines œuvres symphoniques du répertoire filmique pouvaient retrouver une vie indépendamment du régime cinématographique, donnant lieu à deux types de concerts : les concerts de musiques de film et les ciné-concerts. Nous étudierons ces deux types de performances et les défis qu'elles posent aux musiciens.

3/5 Thierry Favier « L'orchestre classique : espaces, dispositifs et pratiques »

Ce séminaire propose d'étudier, à partir d'une documentation large rassemblant des sources théoriques, iconographiques et musicales, les principales caractéristiques des différents types d'orchestre en Europe au XVIIIe siècle et les pratiques qui leur sont attachées.

4/5 Cécile Auzolle : "Mise en jeu de la musique dans les spectacles de Joël Pommerat"

Nous examinerons tout d'abord les liens entre musique et théâtre au tournant des XXe et XXIe siècle, dans et hors de la diégèse. Nous nous attacherons ainsi aux manifestations de la théâtralité dans le musical et la dimension poétique du sonore au théâtre : accompagnement des spectacles en direct par des musiciens ou des trames sonores enregistrées, collages et montages de musiques existantes, protagonistes interprètes ou improvisateurs de musique, amplification et modélisation de la voix et du corps de l'acteur, usage du playback. Nous réfléchirons ainsi à la porosité des genres spectaculaires dans le monde occidental contemporain.
Notre propos sera essentiellement fondé sur quelques exemples caractéristiques de la mise en jeu de la musique dans l'écriture performative des spectacles de Joël Pommerat (1963) : *Les Marchands*, 2006 ; *Pinocchio*, 2008 ; *Cendrillon* et *Ma Chambre froide*, 2011, dont les captations sont aisément disponibles.

5/5 Vincent Cotro : "L'enregistrement comme source de la performance en jazz"

Le séminaire proposera dans un premier temps une réflexion sur l'œuvre, son statut et son support dans les productions musicales caractérisées par la performance. Plusieurs textes seront proposés autour de la question du disque comme support de l'œuvre de jazz et de son analyse musicologique, la question des intégrales, l'album acquérant le statut de modèle à reproduire ou d'objet de

dévotion. Une deuxième partie (perspectives analytiques) s'intéressera à la façon dont les enjeux variés du support discographique conditionnent l'analyse de l'œuvre enregistrée, à l'échelle de la performance ou de l'album entier. On observera des échantillons empruntés à plusieurs labels contemporains sous l'angle des formats instrumentaux et de la durée, pour faire émerger des relations entre les stratégies compositionnelles et musicales et les caractéristiques du support discographique.

Objectifs :

- Développer des outils analytiques et réflexifs adaptés à la variété des sources mobilisables dans l'analyse de la performance musicale.
- Analyser les différents types de performances musicales en prenant en compte leurs contextes culturel, social et économique.

Usages de l'analyse (18h)

Enseignante : Louise Bernard de Raymond

Le cours « usages de l'analyse » est conçu pour guider les étudiants dans la conception, la réalisation et la rédaction des passages du mémoire de M2 qui requièrent l'analyse et/ou la description de matériaux musicaux variés.

A partir de l'étude d'écrits musicologiques illustrant des approches et des objets d'étude variés (musicologie historique, socio-musicologie, ethnomusicologie, popular music studies, études de jazz, performance studies, etc.), il s'agira notamment de mener une réflexion sur la diversité des usages de l'analyse musicale et les différentes formes qu'elle est susceptible de prendre. De manière très concrète, quelques outils informatiques utiles à la restitution de l'analyse seront examinés (IAnalyse, Sonic Visualiser, Adobe Reader). Chaque étudiant sera enfin amené à réfléchir à l'articulation entre ces usages de l'analyse et la problématique choisie dans le mémoire et aux manières les plus adéquates d'en rendre compte.

Objectifs :

- Connaissance des principaux usages et formes de l'analyse musicale
- Maîtrise d'outils tels que IAnalyse et Sonic Visualiser
- Réflexion sur la place de l'analyse musicale dans son mémoire
- Choix des méthodes et outils de présentation de l'analyse susceptibles de servir au mieux sa problématique.

Encadrement du mémoire (1h)

UE2 – Compétences auxiliaires et professionnalisation

Readings in musicology (12h)

Enseignant : Thierry Favier

Ce module propose un enseignement en langue anglaise consacré à l'analyse d'un corpus de textes musicologiques en anglais.

Objectifs :

- Présenter en anglais le contenu d'un écrit musicologique
- Participer à une discussion en anglais sur des questions de musicologie.

Compétences numériques (12h)

Enseignant : Benoît Aubigny

UE3 (MRPE) – Formation de l'interprète et professionnalisation

Cette UE3 est prise en charge par l'Abbaye-aux-Dames de Saintes ou par le Pôle Aliénor de Poitiers.

Pratique instrumentale (12h)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Important : il revient à chaque étudiant de l'Abbaye d'organiser ses cours d'instruments avec le ou les (maximum 2) professeurs de cours d'instrument qui lui ont été attribués en début d'année, par la direction pédagogique. Il est également de la responsabilité de l'étudiant de compléter et faire signer la fiche de suivi par son ou ses professeurs avant la fin de chaque semestre.

Musique de chambre (20h)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Pour les étudiants de l'Abbaye aux dames, une formation à la médiation culturelle est intégrée à cette session de musique de chambre.

Production et diffusion artistique (42h)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Abbaye-aux-Dames : voir le Livret d'accueil de l'Abbaye

Pôle Aliénor

- Formation à l'enregistrement et au montage, réalisation d'une « maquette »
- Early Music Lab : séminaires thématiques alliant recherche et pratique
- Sessions de concerts du département de musique ancienne

En sus de ces éléments, des contenus complémentaires sont définis en concertation avec l'étudiant en fonction de son projet, de son esthétique dominante, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (rhétorique musicale, ornementation/improvisation, modes/solmisation/contrepoint, basse continue, accords et tempéraments, masterclasses, etc. …)

Organologie (24h)

Evaluation : quitus présence

Abbaye-aux-Dames : stage d'organologie

Pôle Aliénor : ce séminaire prend des formes différentes selon les spécialités instrumentales des étudiant·es. Il peut être mutualisé avec les étudiants du domaine « orchestre classique et romantique » ou des étudiants en DNSPM de musique ancienne.

UE1 – Enseignements disciplinaires - Mémoire

Sources de la performance musicale (12h)

Ce séminaire est organisé en séances autonomes qui proposent chacune une réflexion sur une problématique liée à la performance musicale à partir de sources très diverses (sources musicales, iconographiques, sources audio et audio-visuelles, etc.). L'étudiant choisit trois séances parmi les cinq proposées.

Programme en cours d'élaboration.
Intervenants pressentis au S4 : Thierry Favier ; Philippe Canguilhem ; Louise Bernard de Raymond

Journées de présentation des mémoires de recherche (6h)

Cette journée propose aux étudiants de présenter oralement l'avancée de leur recherche et de faire part de leur questionnement et de leurs difficultés. C'est un moment privilégié d'échanges entre étudiants et enseignants. Les échanges accorderont une place essentielle aux problématiques communes et aux enjeux propres à la discipline.
Objectifs :

- Maîtriser la prise de parole en groupe
- Être capable de conduire une discussion scientifique sur son sujet de recherche
- Être capable d'établir des liens entre son sujet de recherche et ceux des autres participants
- Être capable de mobiliser ses lectures dans la discussion scientifique

Soutenance du mémoire de recherche

La soutenance se déroule dans la ville de l'étudiant.
Le format recommandé pour la soutenance est de 45 min :

- 15 min d'exposé de l'étudiant
- 30 min de commentaires et questions du jury

Les soutenances sont publiques.

UE2 – Professionnalisation

Stage ou validation de l'expérience professionnelle
Durée : 1 mois minimum (ou équivalent horaire)

Validation : dépôt d'un (ou deux) contrat(s) de travail (enseignement, engagement de musiciens) pour une durée d'au moins 15 jours.

UE3 (MRPE) – Formation de l'interprète et professionnalisation

Cette UE3 est prise en charge par l'Abbaye-aux-Dames de Saintes ou par le Pôle Aliénor de Poitiers.

Pratique instrumentale (12h)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Important : il revient à chaque étudiant de l'Abbaye d'organiser ses cours d'instruments avec le ou les (maximum 2) professeurs de cours d'instrument qui lui ont été attribués en début d'année, par la direction pédagogique. Il est également de la responsabilité de l'étudiant de compléter et faire signer la fiche de suivi par son ou ses professeurs avant la fin de chaque semestre.

Musique de chambre (20h)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Récital solo et ensembles
Evaluation (Abbaye) :

- Session unique – évaluation des pratiques artistiques à travers un récital dont le répertoire sera partiellement imposé.

Production et diffusion artistique (42h)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Abbaye-aux-Dames : voir le Livret d'accueil de l'Abbaye

Pôle Aliénor : Contenus dans la continuité du semestre 3